

**REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL
du 8 octobre 2024
Salle du conseil**

Procès-verbal

Date de convocation : 3 octobre 2024

Étaient présents : Philippe BERNARD, Maire ; Agnès BOISSON, Thierry CHAUVIGNÉ, Marie-Geneviève BOISSINOT, Dominique MARTIN, adjoints ; Damien CHARBONNIER, Marie-Christine CHAUVIGNÉ, Édith GOUJON, Damien GRELLIÉ, Olivier TURLAIS.

Absents : Laurent BOSSOREIL, excusé, donne son pouvoir à Damien CHARBONNIER ; Gladys RÉVEILLÈRE, excusée, donne son pouvoir à Édith GOUJON.

Secrétaire de séance : Damien CHARBONNIER.

Le PV du 10 septembre 2024 est adopté à l'unanimité.

♦ Présentation de l'activité de Mr Julien AUGEREAU, gestionnaire de projets « C2L Rénovation Sarl » ; il est contractant général d'Activ Travaux Premium et Doizon constructions. Il s'engage sur un contrat unique à être à l'écoute du projet, propose des solutions de travaux adaptés avec des entreprises locales de son carnet professionnel, présente un prix ferme et définitif. De la conception du projet à la réception des travaux, il vous apporte : « Votre projet clé en main de A à Z ».

1) Collecte pour le recyclage des déchets d'emballages ménagers issus de la consommation hors foyer et lutte contre les déchets abandonnés, le conseil municipal à l'unanimité approuve les conventions de groupement constitué de Cholet Agglomération et de ses communes membres à l'exception de Passavant-sur-Layon :

☞ relative à la collecte pour recyclage des déchets d'emballages ménagers issus de la consommation hors foyer, applicable jusqu'au 01/07/2027 ;

☞ relative à la lutte contre les déchets abandonnés diffus, applicable jusqu'au 31/03/2025 et renouvelable jusqu'au 31/03/2029 ;

et autorise la signature des contrats de financement hors foyer et déchets abandonnés par Cholet Agglomération et CITEO en cas de projet lauréat, ainsi que tous les documents relatifs à ces démarches.

2) Rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges (C.L.E.T.C), le conseil municipal approuve à l'unanimité ce rapport portant sur les ajustements des attributions de compensation relatives à la mutualisation du personnel de la Ville de Cholet à Cholet Agglomération, et sur le transfert des charges liées à la compétence « Liaisons douces et cyclistes ».

3) Versement d'un fonds de concours de 75% au SIEML pour les opérations de dépannages du réseau de l'éclairage public réalisées sur la période du 1^{er} septembre 2023 au 31 août 2024, est accepté par le conseil municipal pour un montant s'élevant à 2 116,70 €.

4) Adressage, l'Amicale St Joseph a scindé l'immeuble situé au 35 Route d'Angers en deux logements locatifs, le conseil municipal décide d'attribuer les numéros 35 et 35 Bis Route d'Angers pour ces deux habitations.

5) Annulation de la délibération n°7 du 10/09/2024 relative à la modification de la délibération n°2 du 6/04/2017 concernant l'ouverture d'un poste au grade d'agent technique territorial. Suite aux recommandations formulées par le Centre de Gestion 49, il est jugé préférable de supprimer le poste au grade d'adjoint technique territorial à compter du 31/10/2024 et de créer un poste dans le cadre d'emploi d'adjoint technique territorial à partir du 01/11/2024.

♦ **Robot tonte / terrain en herbe et abords stade de football :** deux propositions d'achat sont présentées au conseil municipal qui ne s'oppose pas à s'équiper de cet appareil. Une démonstration a été réalisée en juillet dernier et une autre démo est programmée semaine 41/42 pour le deuxième appareil proposé. Le choix n'est pas déterminé pour un achat ou un leasing. La décision sera prise ultérieurement.

♦ **Boulodrome,** les plans sont présentés au conseil municipal, des modifications seront apportées sur les matériaux de la structure. Le permis de construire sera déposé dès les éléments rectifiés.

♦ **Bloc bâtiment supérette et maison habitation**, le groupe de travail a réfléchi sur la question : Quels sont les besoins ?

- Réhabilitation de la supérette,
- Demandes de logements pour les jeunes apprentis/stagiaires travaillant dans les entreprises de Montilliers,
- Boutiques éphémères / locaux à dispositions,
- Autres propositions...

Travaux en deux tranches ?

Décisions dans l'immédiat ?

- Prolonger le bail d'un an pour la maison d'habitation situé au 46 route d'Angers.
- Se porter acquéreur du fonds de commerce, réhabiliter la supérette et y installer un(e) gérant(e).

Tour de table des comptes rendus des commissions municipales et de Cholet Agglomération :

♦ **Employés municipaux** : un agent a demandé une mise en disponibilité d'une durée de deux ans.

♦ **Environnement** : un changement de passage de la collecte des déchets ménagers et bacs jaunes est prévu l'année prochaine.

♦ **Fêtes et Cérémonies** : les couleurs des illuminations de Noël ont été choisies (blanc et or).

♦ **Transition Écologique** : formation d'un groupe de travail au sein de Cholet Agglomération, sont nommés référents Olivier Turlais et Thierry Chauvigné.

♦ **PLUi-H** : le cabinet Atelier URBANOVA (Deux-Sèvres) épaula la Direction de l'Aménagement dans la finalisation du PLUi-H (arrêt de projet printemps 2025, approbation début 2026).

Affaires diverses :

♦ **Chemin piétonnier** : une étude va être demandée pour réaliser un routin le long de la RD748 de « La Promenade » jusqu'au passage piéton avant le garage.

La prochaine réunion du conseil municipal est fixée le jeudi 14 novembre 2024 à 20h.